



LA FEUILLE ST JO



Merci de recevoir avec toujours autant d'attention le premier numéro de l'année. Nous avons pris plaisir, comme toujours à le réaliser

La rédaction

SOMMAIRE

La rentrée au club info	Page 2
Les jeux vidéos	Pages 3 et 4
Sondage de la rentrée	Pages 5 et 6
Les fakes news	Page 7
Le journal de l'étranger	Pages 8 et 9
Du côté de la salle des profs	Pages 10 à 12
Recette de Noël	Page 13

WELCOME TO THE INFORMATION AND TECHNOLOGY (IT) CLUB*

Comme chaque année, le club info ne commence pas tout de suite au début d'année.

En effet, durant la première semaine complète (celle après la rentrée), le bureau se réunit pour finir de planifier le programme de l'année et peaufiner le fonctionnement.

La semaine suivante, il y a la réunion de rentrée : tous les élèves qui veulent s'inscrire au Club viennent et nous leur expliquons comment fonctionne le Club et le programme. La séance suivante, nous commençons les activités.



LES JEUX VIDEO

Dans tous les journaux qui sortiront prochainement, tous les articles sur les jeux vidéo commenceront par un classement du trimestre. Puis ensuite, on se posera des questions à propos des jeux vidéo.



<u>FORTNITE</u>	<u>MINECRAFT</u>	<u>FIFA 23</u>
Fortnite est un jeu de combat basé sur des armes (et non pas sur des haches...).	Minecraft est un jeu vidéo où ton imagination est sans limite et si tu es lassé il existe le mode survie.	Fifa 23 est un jeu de foot virtuel. Tu peux jouer avec ton ami et te faire un match. Les joueurs du monde entier sont insérés dedans.
★★★★★	★★★★☆	★★★★☆

LE TEST DU MOIS :



Et oui ! C'est bien Forza Horizon 5 que nous allons tester ce mois-ci. Il s'agit comme vous pouvez le voir, d'un jeu de course.

Tout d'abord, trouvons une image de la qualité de jeu.



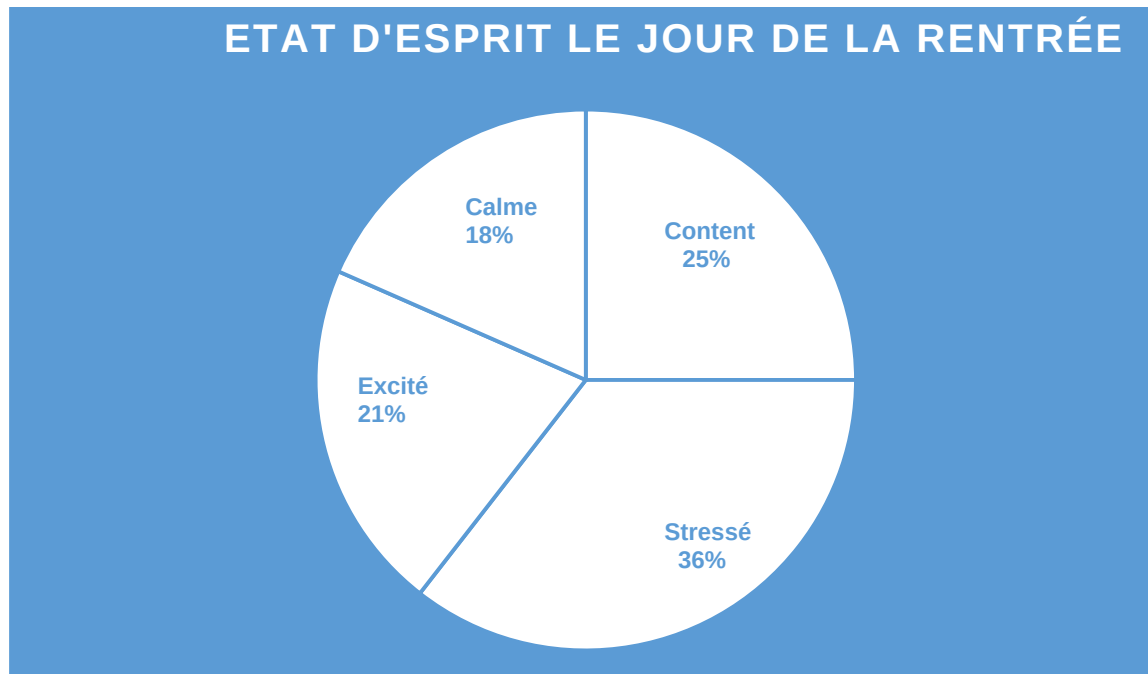
Je vous avoue que c'est la première image que je vois et c'est assez réaliste.

Quelle est la marque de cette voiture ?

C'est le Ford Bronco

SONDAGE : LA RENTRÉE EN 6E

La rentrée en 6e, un bon moment ?

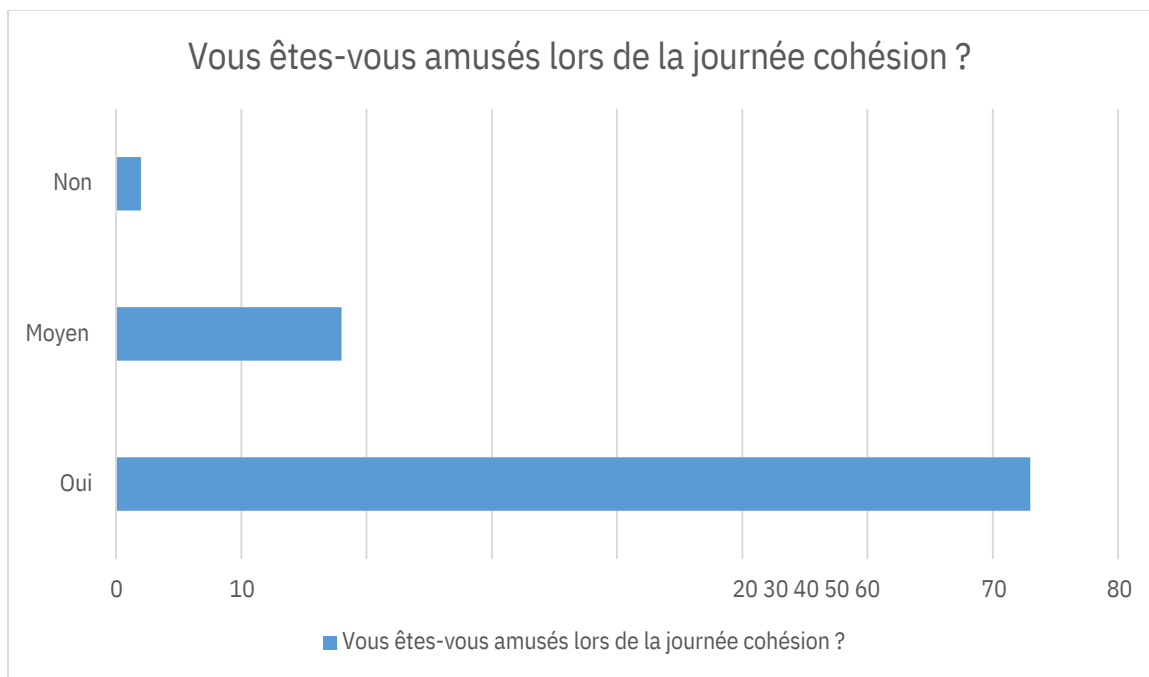


La rentrée en 6e reste un moment stressant pour 36 % des élèves de 6e interrogés. L'excitation dominait chez 21 % d'entre eux. 25 % se disaient contents de rentrer en 6e.

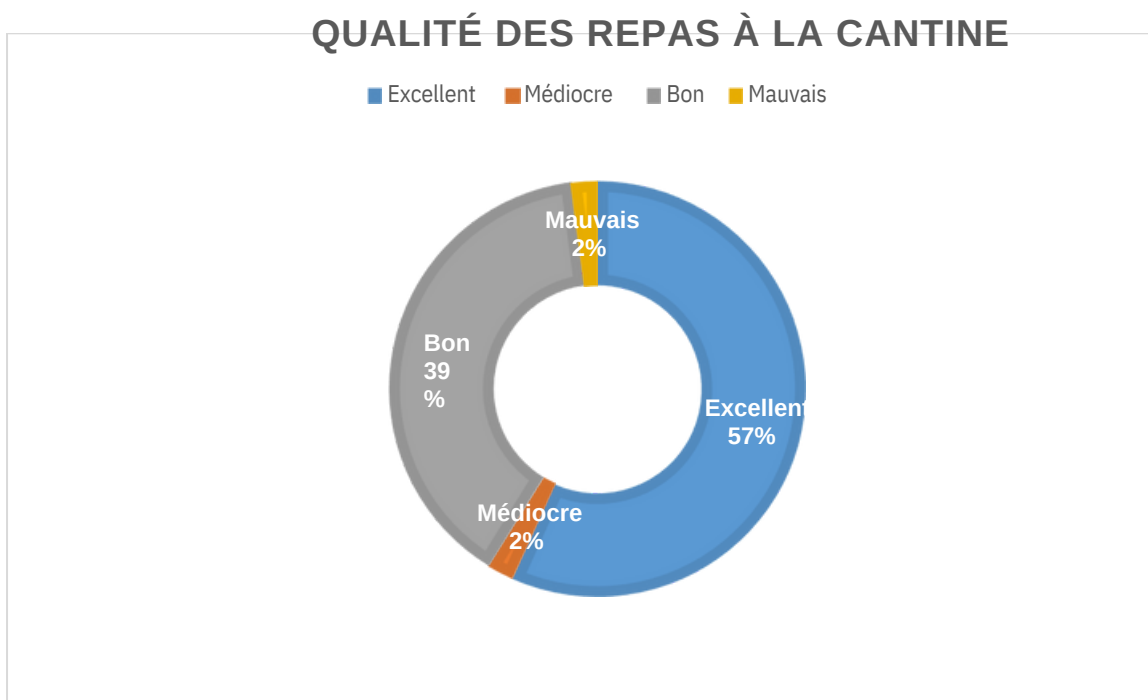
Le collège n'est pas une découverte totale pour les élèves de 6e car 86 % d'entre eux déclarent qu'ils connaissaient au moins un élève scolarisé au collège avant d'y entrer.

La journée de cohésion : une bonne idée ?

La journée a eu lieu le lendemain de la rentrée. Elle consistait en des jeux par équipe, mêlant les différentes classes de 6ème, afin d'apprendre à se connaître.



La qualité des repas à la cantine



Globalement, la cantine reste très appréciée puisque 57 % des élèves de 6e interrogés trouvent la nourriture excellente et 39 % estiment que c’est bon.

Edwige DROMARD et Taïs BEBON



LES FAKE NEWS

Définition d'une fake news : «L'expression anglaise « fake news » signifie « fausses nouvelles». Elle désigne des informations fausses, des infos qui, souvent, sont volontairement truquées » (1 jour1actu.com)

L'un des problèmes dans notre société est qu'elles se propagent très vite et que, même si elles sont démenties par la suite, elles persistent dans les esprits. Enfin, compte-tenu de l'âge moyen des jeunes sur les réseaux sociaux (relativement jeune, moins de 13 ans sur certains réseaux comme Tiktok ou Snapchat, et le temps moyen passé par jour dessus (1h55/jour, 21h/mois seulement pour Tiktok), les fake-news fleurissent et sont malheureusement prises pour de vraies infos !

Voici un exemple de Fake news qui concerne le milieu scolaire :

La loi Evras, est une loi qui consiste à faire un cours d'éducation sexuelle aux enfants de 5 à 9 ans. Avant que la loi ne soit adoptée, les cours d'éducation sexuelle étaient mis en place pour les enfants de 9 à 12 ans, par des encadrants envoyés par le gouvernement belge. La loi, qui vise à étendre ces cours aux enfants dès 5 ans, a été adoptée dans une partie de la Belgique. De nombreuses manifestations se sont déroulées dans les rues de Belgique et de France, pour contester la loi.

Or, la France n'est pas du tout concernée par cette loi belge. Les réseaux sociaux comme tiktok, instgram, snapchat, X (anciennement twitter), ont largement contribué à répandre cette fake news, affirmant que la loi Evras était adoptée en France. En conclusion, méfiez-vous des informations qui circulent sur les réseaux sociaux et sur internet, vérifiez toujours les sources !

Sources

<https://www.1jour1actu.com/culture/cest-quoi-les-fake-news>

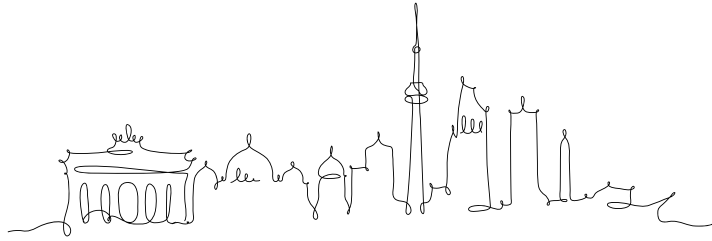
<https://www.xavierdegraux.be/reseaux-sociaux-en-france-toutes-les-statistiques-2023-etude/>

<https://www.arte.tv/fr/videos/112262-111-A/une-loi-pour-apprendre-la-sexualite-aux-enfants-de-5-ans/>

<https://www.ladepeche.fr/2023/09/19/vrai-ou-faux-des-cours-de-sexualite-vont-ils>

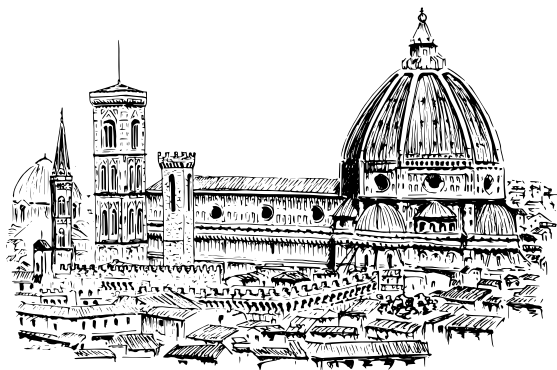
https://www.liberation.fr/checknews/education-sexuelle-des-5-ans-non-la-loi-evras-ne-concerne-pas-la-france-20230916_YCX575BA5RHW7JUTKUBKLCUFBE/etre-lances-a-lecole-des-lage-de-5-ans11463315.php

Etienne BLANCHARD



LE SYSTÈME SCOLAIRE EN ALLEMAGNE

- 1) Les élèves allemands n'ont école que le matin ; l'après-midi, ils font des activités sportives et des activités culturelles.
- 2) En Allemagne, l'éducation est organisée au niveau des Länder (différents états en Allemagne). Chaque état décide de ce qu'il veut enseigner à l'élève.
- 3) Il y a différentes écoles comme la maternelle (kindergarden, dès 3 ans), l'école primaire (grundschule, à partir de 6 ans). Après, au collège, les élèves sont séparés en trois niveaux (hauptschule, realschule et gymnasium) par rapport à leur niveau scolaire.
- 4) L'école publique est gratuite alors que l'école privée est payante.
- 5) En l'Allemagne, il n'existe pas de ministère de l'éducation alors qu'en France, si. L'éducation est aussi difficile chez les deux pays.



LE SYSTÈME SCOLAIRE ITALIEN

Le système scolaire italien est assez différent du nôtre.

En effet, l'école est constituée en 5 étapes:

1. Asilo nido (la crèche de 0 à 3 ans) c'est une option qui n'est pas obligatoire.
2. Scuola dell'Infanzia (l'école maternelle à partir de 3 ans) elle aussi est facultative.
3. Scuola Primaria (école primaire à partir de 6 ans et dure 5 ans) obligatoire et gratuit.
4. Ecole secondaire ou collège (à partir de 11/12 ans à 16 ans) : encore obligatoire et gratuit.
5. Formation supérieure : elle est facultative.

L'école est obligatoire jusqu'à 16 ans, tout comme en France.

Les écoles sont réglementées par le ministre de l'éducation italien qui est actuellement Giuseppe Valditara.

L'organisation de l'année scolaire :

Les dates des vacances scolaires varient d'une région à l'autre. La rentrée a lieu vers le 15 septembre et l'année se termine aux alentours du 10 juin. La coupure estivale est donc bien plus longue qu'en France. Cependant, les jeunes italiens ont moins de vacances que les jeunes français durant l'année : ils bénéficient de trois jours à la Toussaint, de deux semaines au moment des fêtes de fin d'année, de trois jours pour Mardi-Gras et d'une semaine de congés à Pâques.

S'il y a moins de vacances durant l'année scolaire, les cours sont moins denses qu'en France, puisque les cours se déroulent essentiellement le matin. Les après-midis sont consacrés aux activités, notamment sportives, et aux devoirs.

LES NOUVEAUX VISAGES DE ST JO



Il y a eu du changement pendant les vacances d'été dans l'équipe pédagogique du collège.

Mme Gallet professeur d'EPS est partie à la retraite le 30 septembre. Elle a été remplacée par Mme Weber.

En sciences, Mme Verne (SVT) a été remplacée par Mme Delanoy et Mme Loiseau (Physique chimie) a rejoint l'équipe.

En français, Mme Barral a été remplacée par Mme Chaminade.

En anglais Mme Garrido a quitté l'établissement, remplacée par M. Fanise.

En musique, Mme Josserand a été remplacée par Mme Zhang.

M. Bel a pris le poste occupé jusqu'alors par Mme Besbasse en technologie et Mme Besbasse est devenue coordinatrice de l'ULIS.

Du côté des surveillants, Mme Dedenis est partie et a été remplacée par M. Ratsimbazafy. Mme Bouilloux est désormais responsable de vie scolaire ; M. Debare a été nommé directeur adjoint.

INTERVIEW AVEC MME ZHANG



Depuis quand êtes-vous professeur de musique ?

J'étais professeur de musique quand j'étais en Chine en 2013.

Je suis devenue enseignante en France, en 2021, en tant que contractuelle au collège Françoise Dolto à Chaponost.

Quelles études avez-vous fait avant d'être professeur ?

J'ai fait un master MEEF pour devenir enseignante

Quel genre de musique écoutez-vous ?

En principe j'écoute de tous, notamment par rapport à mon métier.

Mais personnellement, j'écoute plutôt de la musique calme (jazz, pop, rbn)

Depuis quand faites-vous de la musique ?

J'ai commencé la musique quand j'avais 6 ans.

Quels sont vos hobbies ?

J'aime bien faire du sport (l'escalade, la randonnée, la natation, la course) et j'aime bien regarder des films et des séries. Bien sûr, j'apprécie également passer du temps avec mes amis.

Jouez-vous d'un instrument de musique ?

Oui, je joue du violon depuis l'âge de 6 ans et j'ai commencé le piano en même temps que ma licence.

Avez-vous eu d'autre métier avant d'être professeur de musique ?

Non. J'ai été uniquement enseignante et d'ailleurs, j'ai l'impression d'avoir fait qu'étudier (que ce soit en Chine où j'ai commencé la licence et en France où j'ai terminé par un Master). J'ai obtenu mon concours après mon diplôme.

Pourquoi êtes-vous venu en France ? Et pour quelles raisons (sans indiscretion) avez-vous quitté la Chine ?

Quand j'étais lycéenne j'ai pris des cours de chant avec un professeur qui a fait ses études au conservatoire de Marseille. Il m'a donné envie de découvrir des différentes méthodes d'apprentissage, de faire des connaissances autre que la mienne.

Comptez-vous rester en France ?

Je ne sais pas, c'est un sujet sensible. Je n'ai pas ma famille, j'ai juste mon conjoint mais parfois c'est très dur. Je suis très attachée à ma famille.

Quelles sont les différences scolaires entre la Chine et la France ?

En Chine, les classes sont de 60 élèves. Pour rentrer dans un collège, les places sont limitées dans les meilleurs établissements (il y a des classements).

SABLÉS DE NOËL

Vous vous régalerez avec ces petits sablés dont la recette est issue du livre pâtisseries maison de Florence Edelman. Je n'ai pas utilisé de quatre épices mais un mélange d'épices à pain d'épices qui donne à peu près le même résultat. N'hésitez pas à mettre les épices que vous aimez et dosez en fonction. La recette de ces sablés de Noël est vraiment très facile et le résultat succulent.

Pour environ 50 sablés:

- ▣ 250 g de farine T55
- ▣ 1 cuillerée à soupe de quatre-épices (ou de mélange d'épices à pain d'épices)
- ▣ 125 g de sucre en poudre
- ▣ 1 sachet de sucre vanillé
- ▣ 1 pincée de sel
- ▣ 125 g de beurre
- ▣ 1 petit œuf



1. Tamisez la farine avec les quatre-épices. Dans un saladier, mélangez la farine, le sucre, le sucre vanillé et le sel. Ajoutez le beurre froid coupé en petits morceaux et travaillez l'ensemble du bout des doigts jusqu'à obtention d'une poudre fine.
2. Incorporez l'œuf. Mélangez pour obtenir une pâte homogène. Rassemblez-la en boule emballez-la dans du film alimentaire et réservez-la pendant 1 heure au réfrigérateur.
3. Préchauffez votre four à 160°C.
4. Abaissez la pâte, puis découpez-la à l'aide d'emporte-pièces de différentes formes. Déposez les biscuits sur la plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé (ou une toile en silicone). Faites cuire 12 à 15 minutes. Quand les bords commencent à dorer, c'est que c'est bon.

Régalez-vous !

Edwige DRAMARD